

# Montréal

## Fiche technique

### Projet pilote navettes autonomes Plaza Saint-Hubert 2021-2022

---

#### Contexte

- Le projet pilote de navette autonome 2021 de la Ville de Montréal s'inscrit dans le cadre d'une entente entre la Ville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) visant l'étude et l'acquisition de connaissances sur le sujet des véhicules autonomes.
- Dans ce contexte, la Ville souhaite tester différents environnements avec le parcours des navettes autonomes électriques sur les rues Saint-Hubert et Saint-André.
- Dans le cadre de cette entente, un premier projet d'expérimentation de navettes autonomes sur chemins publics s'est tenu entre le Parc olympique et le Marché Maisonneuve en 2019. En raison de la pandémie de la COVID-19, la planification des projets a été suspendue en 2020.
- Ces navettes contribueront à la relance économique du secteur en créant un pôle d'attractivité qui bénéficiera aux commerçants et dynamisera le quartier en attirant des visiteurs. Ce nouveau mode de transport, confortable et respectueux de l'environnement, permettra de desservir le quartier tout en bonifiant l'expérience des usagers des transports actifs et collectifs.

#### Budget

- L'entente-cadre entre le MAMH et la Ville de Montréal prévoit une subvention de 5 millions \$ sur cinq ans soit, entre 2018 et 2022, afin d'affecter l'aide financière reçue au soutien à la réalisation de projets relatifs à l'utilisation de véhicules autonomes électriques à de fin de transport collectif. Ce projet est couvert par cette entente.

#### Échéancier

- Le service débutera à la fin du mois de septembre pour les citoyens après des tests de deux semaines et de la marche à blanc avec l'équipe des ingénieurs.
- Le projet se déroulera en 2 étapes :
  - **Phase 1** (fin septembre - début décembre 2021 au plus tard, en fonction de la première neige): le parcours se fera entre les rues Beaubien et Jean-Talon. Trois arrêts sont prévus sur la rue Saint-Hubert et quatre arrêts sur la rue Saint-André.
    - Horaire :
      - mercredi au vendredi : 10 h à 15 h 30 et de 19 h à 21 h 30
      - samedi et dimanche : 10 h à 16 h
      - Fréquence moyenne de passage : 30 minutes

- **Phase 2** (mai- juillet 2022) la deuxième phase vise à la mise en place d'un service bonifié. Le parcours est actuellement à la phase d'étude technique; le parcours final sera connu en décembre 2021

### **Parties prenantes**

Voici les acteurs impliqués dans le projet pilote 2021-2022:

- Laboratoire d'innovation urbaine de Montréal
- Service de l'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal
  - Division des plans et politiques
  - Division exploitation, innovation et gestion des déplacements
- Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie
- Opérateur de transport - Keolis
- Constructeur de navette - Navya
- Collaborateurs externes : SDC Plaza Saint-Hubert, Agence de la mobilité durable, ministère des Transports du Québec, Société de l'assurance automobile du Québec

### **Quelques chiffres**

- 2 navettes autonomes électriques
- un parcours de 2 km
- une vitesse maximale de 20km/h
- 7 arrêts dans le premier parcours
- 4 feux de circulation équipés de connecteurs permettant à la navette de savoir quand elle peut franchir l'intersection
- un opérateur à bord de la navette en tout temps
- même si chaque navette est conçue pour accueillir de 10 à 12 personnes, seulement 5 passagers pourront monter simultanément à bord en raison des mesures sanitaires entourant la pandémie de la COVID-19

---

## Annexe : Portrait des véhicules

---

Deux véhicules de type minibus pouvant accueillir 10 à 12 passagers chacun et conçus pour desservir de courtes distances de l'ordre du « premier et dernier kilomètre » soit de 900 mètres à 3 kilomètres.



Caractéristiques de chaque navette:

- Longueur: 4,7 mètres, largeur: 2 mètres, hauteur: 2,8 mètres
- Température de stockage : minimum: -4°C, maximum 40°C
- Alimentation électrique : 16 ou 32 A - 220
- Rayon de braquage : 5 mètres
- Capteurs embarqués (caméras, lidars, odomètres avec RTK)